



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 4 novembre 2014



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 28

Rolle, le 27 octobre 2014

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 4 novembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement de collaboratrices pour la bibliothèque scolaire de Rolle. La démarche initiée par le Canton débouchera sur la signature d'un mandat de prestations réglant les détails, financiers notamment, de la procédure engagée (salaires à charge de l'Etat de Vaud, mais personnel inscrit dans l'effectif rollois). Ainsi, dans le cadre et au terme de la mise au concours des postes, la Municipalité a validé l'engagement de Mme Marion Rodriguez Friche, bibliothécaire à 50 % dès le 1^{er} janvier 2015, et de Mme Morgane Jaquier, AID à 50 % dès le 1^{er} octobre 2014. Le poste de responsable de la future bibliothèque scolaire sise au collège du Martinet reste en suspens, car il n'a pas pu être pourvu à ce jour.

Engagement temporaire d'un stagiaire. Afin de favoriser la réinsertion professionnelle de M. Antoine Rochat, 40 ans, employé de commerce aujourd'hui bénéficiaire de prestations d'assurance invalidité, un contrat d'engagement a été signé avec l'AI pour lui permettre d'exercer à nouveau sa profession. Il est entré le 1^{er} octobre comme stagiaire à la bourse communale, à raison de 50 %, pour une durée de 3 mois jusqu'à la mi-janvier 2015.

2. Fête de fin d'année

Sur proposition du GREC qui a constaté la multiplication de « fêtes de Noël » le 7 décembre dans la région, décision a été prise de supprimer la Fête de l'Avent 2014 prévue ce dimanche-là, au profit d'une ouverture nocturne des commerces rollois le jeudi 18 décembre. La prochaine fête de l'Avent aura dès lors lieu en décembre 2015, sur une Grand-Rue désormais praticable et totalement rénovée.

3. Jardins familiaux

L'emplacement sur lequel s'étendaient les anciens jardins familiaux de l'avenue Général-Guisan, sur la bande de terrain longeant cet axe routier jusqu'au parking du tennis, a fait l'objet d'un « débat » sur la question de savoir s'il convenait de garnir cet espace de gazon, ou d'une plantation style « prairie » (qui nécessite peu d'entretien, ne coûte pas cher et qui offre une large palette de couleurs), désormais très à la mode à la ville comme à la campagne... L'esprit champêtre, une perspective que d'aucuns souhaiteraient voir s'épanouir ailleurs encore sur le territoire communal, l'a finalement emporté sur « l'ordonné engazonné »...

4. Salle communale

Le remplacement devisé à Fr. 35'000.— de la chaudière à gaz existante, défectueuse, a été décidé par la Municipalité qui, en revanche, n'a pas donné suite aux propositions de ses services de rénover complètement la zone arrière de la salle (elle aurait dû faire l'objet d'un préavis et d'une demande de crédit de l'ordre de Fr. 300'000.—). Dans le contexte financier actuel, il a en effet paru préférable de se concentrer sur les priorités en cours.

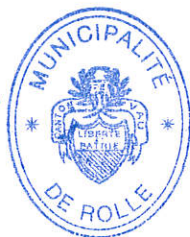
5. Etat de la population au 30 septembre 2014

Le cap du 6'000^{ème} habitant a officiellement été franchi dès cette date (chiffres en « yoyo » depuis le début de l'année, à quelques unités près, au dessus et en dessous du plafond précité), avec **6'028 habitants**. Une petite cérémonie sera organisée à cet effet, en lien avec les Mérites sportifs au début de l'an prochain. Le nom de l'heureux(se) élu(e) sera dévoilé à cette occasion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter